

5.3. CHAMPIONNAT REGIONAL CADETS

21 mai au Golf de la Bosse

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire, dans la catégorie Cadets et avec un index inférieur à 10. Des wild cards pourront être accordées par département.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement individuel en brut par sexe. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 7 jours avant la date de la compétition. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DEPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.